

Conseil d'école n°1 : 2019 - 2020

Jeudi 7 novembre à 18 h 00.

Présents :

Madame Henry Christiane (adjointe); madame Houvion Evelyne (conseillère municipale)
Parents d'élèves élus : Mesdames Colle Maryline, Fleurance Aurélie ; Mangel Anne-Cécile ; Roy Leslie et monsieur Wolf David.
Marie-France Franchet, (DDEN)
Mesdames Ferry Patricia ; Gaudel-André Anne; Grosgeorge Nathalie ; Michel Véronique et monsieur Valentin Régis (enseignants) ; madame Renard Warenne (aide-maternelle).

Absents excusés :

Monsieur Kehl (Inspecteur de l'Education Nationale) ; Madame Ferreira Jessy (aide maternelle)
Lecomte Christelle; Richard Paméla, Thiébaud Noémie (parents d'élèves).
Colnot Julie, Geoffroy Marie, Mouchot Cécile (enseignantes)

Présentation des représentants de parents d'élèves et installation du conseil.

Pour le 1^{er} conseil, tous les représentants de parents sont invités, mais pour les autres conseils, 6 parents seront invités (dans l'ordre de la liste) et pourront se faire remplacer par les deux derniers en cas d'absence.

Vote pour la mise en place d'une élection uniquement par correspondance à partir de septembre 2020, pour les élections des représentants de parents d'élèves.

13 personnes votent pour des élections par correspondance uniquement à partir de septembre 2020. Validé.

Effectifs de l'école et composition de l'équipe pédagogique :

116 élèves.

Régis Valentin : 22 élèves- 9 PS et 13 MS assisté de **Warenne Renard** (remplaçante de Nathalie Villaume (aide-maternelle)).

Patricia Ferry : 20 élèves- 5 MS et 15 GS assistée de **Jessy Ferreira** (aide-maternelle)

Véronique Michel : 17 élèves de CP

Anne Gaudel-André : 15 CE1

Marie Geoffroy à 75 %, complétée par **Julie Colnot** le lundi : 22 élèves - 18 CE2/4 CM1

Nathalie Grosgeorge, déchargée de direction le mardi par Julie Colnot :

13 CM2 et 7 CM1.

Maryline Martenot (AESH qui mutualise son temps pour deux élèves : CP et CM2).

Ecole Simone Veil
14 rue du stade
88520 Ban de Laveline

Cécile Mouchot, enseignante remplaçante rattachée à l'école.

Bilan de la coopérative scolaire:

Il n'y a plus qu'une seule coopérative scolaire pour toute l'école, avec un fonds de 11 917,64 euros au 31 août.

Cette somme importante est due notamment aux bénéfices accumulés lors de nos ventes de plants de fleurs et légumes, de fromage, du marché de Noël et de la kermesse ...organisées par les enseignants avec l'aide précieuse de parents dévoués. Nous les en remercions, ainsi que toutes les personnes qui contribuent à ces recettes.

- Un grand merci à l'entreprise GA2P de Raves dont le président est monsieur Gaudel-André qui a généreusement fait don de 1 000 € à l'école.

Règlement intérieur.

Présenté et validé par le conseil d'école ce jour avec des petites modifications. (A consulter sur le site de la mairie ou sur le tableau d'affichage de l'entrée principale, à l'école).

Exercices de sécurité :

Nous avons effectué un exercice d'évacuation incendie le 10 septembre 2019, ainsi qu'un exercice de mise en sécurité « attentat » le 17 octobre 2019. L'exercice de confinement se fera le 12 novembre.

Pas de problème majeur rencontré, hormis le fait que l'alarme est difficilement audible dans les classes fermées et les « entre-classes ».

-Présentation de la mise en place du PPMS et des mesures prises pour donner des alertes différentes selon les risques encourus. (Evacuation incendie, confinement pour dangers extérieurs, confinement pour intrusion).

Ces exercices de mise en sécurité sont organisés à l'école pour informer les enfants des différentes alertes et mettre en pratique les comportements à adopter. (3 alertes différentes retenues).

En cas de confinement, les parents ne doivent pas venir chercher les enfants à l'école, mais attendre les consignes des secours et écouter France Bleue Sud Lorraine.

Nous devons pratiquer 2 exercices d'évacuation incendie par an, un exercice de PPMS (mise en sécurité, confinement dans l'école) et un exercice d'intrusion.

Fiche 12 bis du PPMS signée par tous les membres présents du conseil d'école.

Activités et projets des classes :

- Madame Geoffroy remercie la mairie pour l'équipement de sa classe en TBI/ vidéoprojecteur de dernière génération pendant l'été.
- **Rentrée en musique le jeudi 5 septembre !** Les élèves et enseignants ont apprécié les démonstrations d'élèves musiciens (guitare, flûte et clarinette) et d'une ancienne élève (Adèle Fossati) au violon. Un grand merci également à Nicolas Gaxatte qui a ouvert la salle de musique pour nous présenter quelques instruments et jouer des airs de musique.
- Réunion de parents en élémentaire les 9 et 19 septembre à 18 h 30, à la maternelle le 10 septembre à 20 h 00. La maîtresse de CP a reçu les parents individuellement.
- Les élèves du cycle 3 (classes de CM1-CM2 et CE2-CM1) se sont rendus à la piscine de Sainte Marie aux Mines les vendredis matins de la période 1.

Merci aux parents qui ont permis d'assurer des séances et à la mairie pour le financement des entrées et du transport.

- Dans le cadre du FIG, séances de cinéma à Saint-Dié des Vosges :
« Jean de la Lune » pour les classes de CP et CE1 mardi 8 octobre et
« Tésora » le jeudi 10 octobre pour les CM1-CM2 et CE2-CM1 (transports financés par la coopérative scolaire : 174 €).
- Sortie d'automne pour la maternelle au parcours sportif de Fraize. (Car financé par la coopérative scolaire : 85 €).

-Photos des classes le lundi 7 octobre.

- Les élèves de grande section de maternelle sont allés ramasser les pommes à l'ancienne école de la mairie et ont préparé une délicieuse compote qu'ils ont dégustée.

-Les classes de maternelle sont toujours accueillies chaleureusement et bénévolement par les dames de la bibliothèque chaque jeudi après-midi.

Qu'elles en soient remerciées !

Ecole Simone Veil
14 rue du stade
88520 Ban de Laveline

Un règlement de la bibliothèque a été rédigé en accord avec les enseignantes et signé par les parents.

-Projet « cirque » pour toute l'école cette année, avec plusieurs interventions des « Nez Rouges ». Activités entièrement financées par la coopérative scolaire, grâce aux fonds perçus lors de nos ventes.

-Une réunion préparatoire pour notre marché de Noël a eu lieu le jeudi 17 octobre à 20 h 00. Peu de parents, mais beaucoup d'idées !

Leslie Roy propose des soirées « bricolage », afin de donner des idées et les techniques pour réaliser des objets qui seront mis en vente au marché de Noël (qui aura lieu à l'école le vendredi 13 décembre de 11 h 30 à 18 h 00).

Cycle 1 :

Les deux classes de maternelle travailleront sur les chauves -souris avec l'intervention de Laura (association ETC...Terra).

-Une vente de fromage est en cours .Livraison le 15 novembre.

Rythmes scolaires /TAP.

Les TAP du vendredi après-midi sont compromis suite à la visite de la direction de Jeunesse et sport au printemps et d'une demande de l'Education Nationale- pour le retour du mercredi libéré-.

Le personnel n'étant pas suffisamment qualifié, il y a perte de subvention. (Formation du personnel en cours actuellement).

Les parents apprécient le travail fait lors des activités du vendredi après-midi, notamment l'aide aux devoirs dispensé essentiellement par une enseignante retraitée.

**Ban-de-Laveline le 7 novembre 2019
La directrice, Nathalie Grosgeorge.**